

27ème EDITION DE LA FOULEE DE COTIGNAC

vendredi 14 juillet 2017

Départ 18h30 Avenue Gambetta / Cotignac
Renseignements course sur www.cap-garonne.com Tel. : 06.60.27.91.32

REGLEMENT DE LA COURSE

1- CAP GARONNE ORGANISATION et la ville de Cotignac, présentent le vendredi 14 Juillet 2017, la 27^{ème} édition de La Foulée de Cotignac.

2- Ouverte aux catégories féminines et masculines licenciées ou non : CA ,JU, ES, SE, M1,2, 3, 4, 5.

3- Le parcours : 10 kms sur petites routes comptant pour le Challenge Départemental et Spiridon CA

4 -Le départ sera donné à 18H30 Avenue Gambetta. L'arrivée s'effectuera Avenue Gambetta.

5-Ravitaillements et épongeages aux km : 3, 4.8, 6.5, 8 et à l'arrivée.

6- L'assistance médicale sera assurée par un médecin avec DSA, la Police municipale et les Pompiers de Cotignac sur appel. *Les organisateurs sont couverts par une Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient de la couverture d'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.*

COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Par courrier** : Cap Garonne Organisation, Villa Diafa, 442 rue du Pin de Galles, 83220 Le Pradet.
Chèque à l'ordre de CAP GARONNE ORGANISATION (CGO)
- **Internet** : www.cap-garonne.com
- **A Hyères** : Foul&es Hyères ,1 av du 8 mai 1945
- **A La Garde** : Endurance Shop, ZI Toulon Est, Le Panorama, Av. A. Lavallée.
- **A Toulon** : Terre de Running , 7 rue Berthelot
- **Ollioules** : Running Conseil, Le Mermoz, Av. Jean Mermoz
- **Sur place** :Le vendredi 14 juillet à partir de 16h (centre ville). Retrait des dossards au même endroit.

*Taxe d'inscription **10 euros** jusqu'à la veille de la course et **12 euros le jour même***

Bulletin d'inscription

N° DOSSARD :

SEXE F / M	ANNEE de NAISSANCE	N° LICENCE pour les licencié(e)s FFA	CLUB ou ENTREPRISE	VILLE

NOM - PRENOM :

TELEPHONE :ADRESSE :

Merci de compléter ce document en lettres capitales pour une lisibilité maximale.

- **Les participants autorisent le Club de Cap-Garonne à exploiter les photos prises à l'occasion de l'épreuve ainsi qu'à publier leur nom pour le classement.**
- **Pour les compétiteurs non licenciés FFA, aucune inscription ne sera prise sans un certificat médical (ou sa photocopie) de moins d'un an avec une non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.**

Tout(e) concurrent(e) accepte le présent règlement :

Date :2017

Signature :